



Commune  
de  
La Neuveville



Commune  
mixte de Plateau  
de Diesse



Commune  
de  
Nods



### Fondation de la **Piscine** du Landeron

Piscine chauffée du Landeron

**OUVERTURE**

**Samedi 12 mai 2018**

Prix indigène pour les habitants de La Neuveville

**DU 12 AU 14 mai 10% DE RABAIS**

**POUR TOUS SUR LES ABONNEMENTS DE SAISON**

(Avec photo)

**Toujours avec l'aquagym gratuit**

### ASSOCIATION DU SERVICE BENEVOLE "7 SUR 7" DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

ASSEMBLEE GENERALE

JEUDI 3 mai 2018 à 19h30

A LA SALLE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE, RUE DES MORNETS 15

#### Ordre du jour

Bienvenue

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2017
2. Rapport d'activité de la présidente
3. Rapport des après-midis de jeux
4. Comptes 2017  
Rapport des vérificateurs et décharge
5. Nomination des vérificateurs des comptes
6. Nouveaux membres et démissions
7. Election du comité
8. Divers

*En deuxième partie nous aurons le plaisir d'accueillir  
Monsieur Frédy Dubois qui nous parlera de La Neuveville*

### Avis de construction

**Requérant** : M. Jean-Marc Villeneuve, rue des Mornets 21c, 2520 La Neuveville.

**Auteur du projet** : Monika Bangerter Architektur, Hallerstrasse 58, 3012 Berne.

**Projet** : Remplacement du chauffage à mazout existant par une pompe à chaleur air/eau avec création de deux sauts-de-loup en façade nord et suppression d'une cheminée, à la rue des Mornets 21c, sur la parcelle no 1241, ban de la Neuveville.

**Zone** : H2.

**Dimensions** : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 13 avril 2018 au 14 mai 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 13 avril 2018

Services techniques de La Neuveville

# MARCHÉ PRINTANIER

## La Neuveville

LE 29 AVRIL 2018

10H00-17H00

### EN VIEILLE VILLE

Produits du terroir  
Produits artisanaux

[www.laneuveville.ch](http://www.laneuveville.ch)



### Avis de construction

**Requérant** : Garage Autotec Sàrl, M. Claude Clémence, route du Château 37, 2520 La Neuveville.

**Propriétaire foncier** : M. Michel Richard, Route du Château 26, 2520 La Neuveville.

**Auteur du projet** : Westiform AG, Mme Patricia Möckli, Freiburgstrasse 596, 3172 Niederwangen.

**Projet** : Remplacement d'enseignes et mise en place de nouvelles enseignes lumineuses en façade est et sud du bâtiment et sur le mat existant, à la route du Château 37, sur la parcelle no 645, ban de la Neuveville.

**Zone** : Zone des abords de la Vieille Ville.

**Dimensions et descriptif technique** : Selon plans et formulaires déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 13 avril 2018 au 14 mai 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 13 avril 2018

Services techniques de La Neuveville

**Collège du District de La Neuveville  
RAMASSAGE DU PAPIER**

Le jeudi 3 mai 2018, de 9 à 11 h.

On voudra bien confectionner des paquets **solidement ficelés** et les déposer devant son domicile, comme les sacs à ordures.

Les élèves ne sont pas autorisés à pénétrer dans les maisons ou jardins, même sur demande.

Les cartons et emballages plastiques sont **proscrits**. Ils seront donc laissés sur place, même s'ils contiennent des journaux.

Pour des raisons pratiques, le papier déposé après 9 h ne pourra plus être ramassé.

Merci de votre compréhension,  
la direction du collège.

**MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE**Les Infos du Municipal  
20 avril 2018**ASSAINISSEMENT DES INFRASTRUCTURES  
ELECTRIQUES D'IMMEUBLES COMMUNAUX**

Suite au contrôle des installations électriques et à la volonté du Conseil municipal d'améliorer la sécurité de la distribution d'énergie dans les bâtiments communaux, le service des finances, par délégation de compétence, a organisé les bases permettant la mise en soumission des travaux. Ce même service assurera le suivi technique, financier et la direction des travaux jusqu'à la remise du rapport de réception établi par un organisme indépendant. Tout propriétaire d'immeuble est soumis à la loi fédérale sur les installations électriques (LIE) et à l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT). Le délai pour la remise en conformité des installations est de 6 mois après réception du rapport de contrôle. Des travaux d'assainissement des infrastructures électriques se feront pour les objets suivants : la plage-camping-restaurant et WC, la Bordée de Tribord, le dépôt-atelier à la rue du Lac 11, le local

des pêcheurs, les WC publics et l'aquarium. La plupart de ces objets doivent être assainis avant fin mai 2018.

**SOUTIEN FINANCIER POUR LE CLUB DE  
FOOTBALL LA NEUVEVILLE-LAMBOING**

Suite à la fusion des deux clubs, le FC La Neuveville-Lamboing s'est retrouvé avec deux terrains distants de 12 km et des joueurs à véhiculer, en particulier les juniors. C'est pourquoi un vieux bus de 14 places avait été acheté en son temps pour véhiculer les joueurs aux matchs et pallier le manque de voitures, respectivement le non-suivi des parents. Malheureusement, ce vieux bus a vécu et cela fait deux ans que les entraîneurs se débrouillent tant bien que mal pour assurer les déplacements. Actuellement, les entraînements ont lieu à St-Joux, étant donné qu'une majorité des joueurs provient de La Neuveville et qu'il est plus facile de déplacer la minorité. Suite à ces changements, le terrain de St-Joux est donc surutilisé. Ainsi, dans le but de véhiculer les joueurs aux matchs et de pouvoir à l'avenir répartir équitablement les différents entraînements sur les deux terrains, le Conseil municipal a décidé de soutenir financièrement le Football Club La Neuveville-Lamboing pour l'achat de deux bus.

**PISCINE DU LANDERON**

La piscine du Landeron pourra accueillir les baigneurs dès le samedi 12 mai 2018. A noter qu'elle fermera ses portes, le dimanche 9 septembre 2018 à 16h00.

Les citoyens de La Neuveville ainsi que les écoles de la commune ont la chance de bénéficier de tarifs préférentiels pour la piscine du Landeron qui sont les suivants :

- Pour les citoyens de La Neuveville : le tarif indigène est appliqué sur le prix des abonnements de saison.
- Pour les classes des écoles de la commune : la gratuité des entrées est appliquée pour la saison.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter son site Internet :

[bienvenue.piscinedulanderon.ch](http://bienvenue.piscinedulanderon.ch)

CONSEIL MUNICIPAL

**Ancien district de La Neuveville****SYNDICAT DE COMMUNES DU  
CENTRE REGIONAL DE COMPETENCES  
ET DE PROTECTION CIVILE DU JURA  
BERNOIS 2720 TRAMELAN**

Convocation à l'assemblée des délégués du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois de Tramelan, selon l'article 12 du règlement d'organisation :

**JEUDI 24 MAI 2017 à 19.30 H**

Au Centre régional, Rue du Pont 20, 2720 Tramelan

**Ordre du jour**

- 1) Salutations - Appel
- 2) Approbation du PV N° 55 du 12 décembre 2017
- 3) Ordonnance
- 4) Comptes
- 5) Plan financier 2018 - 2021
- 6) Rapport du Caissier

- 7) Rapport des Vérificateurs
  - 8) Démission - Nomination (manque un représentant de l'ancien district de Courtelary)
  - 9) Rapport du Cdt D. Decrauzat
  - 10) Activités PCi 2018
  - 11) Projets de développement PCi 2019- 2021
  - 12) Collaboration avec le canton du Jura
  - 13) Collaboration avec d'autres CRC
  - 14) Site internet
  - 15) Rapport du Président
  - 16) Information sur la situation de l'OCIC
  - 17) Information du groupe de travail
  - 18) Divers et imprévus
- Tramelan, le 18 avril 2018

Au nom de la commission de gestion du CRC et PCi du Jura bernois par sa secrétaire  
Anne-José Girod

**Avis de construction**

**Requérants et auteurs du projet :** Mme Corinne Ellezingue et M. Gert Hartog, rue du Marché 17, 2520 La Neuveville.

**Projet :** Pose d'un store en toile avec coffre en façade ouest du bâtiment existant, à la rue du Marché 17, sur la parcelle no 339, ban de la Neuveville.

**Zone :** Plan de quartier « Vieille Ville ».

**Dimensions :** Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 13 avril 2018 au 14 mai 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 13 avril 2018

Services techniques de La Neuveville

«Quand j'ai de la difficulté à commencer la journée,...»

... sentir la brume du matin sur mon visage me rafraîchit l'esprit.»

Un conseil de Bernard M., sourdaveugle

**Les personnes aveugles vous aident volontiers.  
Merci de les aider vous aussi.**

[www.ucba.ch](http://www.ucba.ch)

**UCBAVEUGLES**

Union centrale suisse pour le bien des aveugles



## Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

AVRIL

**Samedi 21** 9.30-11.30h

**Lundi 23** 9.30-11.30h

**Mercredi 25** 18-19h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

## STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 21 avril de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

## RAMASSAGE DU PAPIER

Le prochain ramassage du papier pour la commune de Nods aura lieu les

**20 et 21 avril 2018**

**A cet effet, une benne sera déposée à la déchetterie dès 08.00 h.**

Ce ramassage n'étant plus effectué par les élèves, nous prions chacun de bien vouloir apporter lui-même son papier jusqu'à la benne.

**RAPPEL IMPORTANT : le papier doit être ficelé par paquets ou éventuellement mis dans des sacs papier dont les anses auront été préalablement retirées. Par sacs en papiers, il faut entendre les cabas en papier, mais pas les sacs pour les aliments des animaux qui sont totalement interdits. De plus en aucun cas il ne doit être emballé dans des sacs en plastique ou poubelles.**

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

ADMINISTRATION COMMUNALE

## DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS ET BRANCHAGES

Le printemps bat son plein et les tondeuses et sécateurs sont prêts au travail. Notre ancienne déchetterie verte a été remise en état et fait désormais partie intégrante du pâturage.

Voici dès lors comment se règlera, cette année, le dépôt des déchets verts et des branchages :

### Déchets verts

Une benne a été installée sur le parking de la route de Chasseral, en face de l'Impasse des Lutins. Vous pouvez y déposer tous vos déchets compostables provenant de votre jardin (plantes, gazon, feuilles) ou de votre ménage (fruits, légumes, épiluchures, fleurs fanées, coquilles d'œufs, marc de café et de thé, plantes sans pots, pain rassis, reste de cuisine). Les petites branches (maximum 2 m de long et 8 cm de diamètre) peuvent également y être déposées.

### Branchages

Les branchages dépassant cette taille seront déposés sur la place délimitée à proximité du foyer du 1er août, vers le stand de tir. Aucun autre matériel ne devra y être déposé. Vous pouvez



### LE TOUR DE ROMANDIE 2018 DANS LA RÉGION PREMIÈRE ÉTAPE DANS NOTRE RÉGION

Le Tour de Romandie, épreuve phare du World Tour de l'UCI, se réjouit de faire rayonner le cyclisme avec la boucle chère aux Romands. Après le prologue du 24 avril à Fribourg, la caravane partira de la cité des Zaehringen le **mercredi 25 avril pour la première étape** afin de rejoindre Delémont par Avenches, Cudrefin, **Le Landeron, Lignièrès, Nods**, Frinwillier, Col de Pierre Pertuis, Moutier et arrivée à Delémont.

Un parcours de grand prix de la montagne catégorie 2 sera chronométré entre Le Landeron et Lignièrès sur 4,3 Km. Heure de passage prévue au Landeron: dès 14 h. Ensuite, la caravane passera à Nods ; prévision dès 14 h 20.

À chacune et chacun de consacrer un moment en accueillant la caravane du Tour comme il se doit pour honorer notre région.

Pour les autres étapes : 2<sup>ème</sup>, Delémont-Yverdon le 26 avril – 3<sup>ème</sup> étape (contre la montre) Ollon-Villars le 27 avril – 4<sup>ème</sup> étape du 28 avril à Sion – 5<sup>ème</sup> étape entre Mont-sur-Rolle pour arriver à Genève le dimanche 28 avril.

**Pour tout savoir sur le Tour :**  
DU 24 AU 29 AVRIL 2018  
[WWW.TOURDEROMANDIE.CH](http://WWW.TOURDEROMANDIE.CH)  
Comité Société de développement, Nods

### INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Notre traditionnelle assemblée générale aura lieu :

**Le vendredi 20 avril 2018 à 20 h.**  
**Salle communale du Battoir - 2518 Nods**

**Ordre du jour statutaire :**

1. Salutations, ouverture
2. Procès-verbal de l'AG 2017
3. Rapport du président
4. Comptes 2017 :  
- Présentation, rapport de la caissière  
- Rapport des vérificateurs,  
- Adoption.
5. Budget 2018
6. Adopter les cotisations pour 2018
7. Admissions / démissions
8. Election du comité
9. Programme, information 2018
10. Divers

L'assemblée sera suivie du repas traditionnel pour lequel nous vous demandons de vous annoncer ; soit par SMS au numéro 078 615 13 37 ou par E-mail à l'adresse [philippe.walker@bluewin.ch](mailto:philippe.walker@bluewin.ch)  
Le comité se réjouit de vous accueillir lors de cette assemblée.

Société de développement, Nods

accéder librement à cette place en respectant toutefois les horaires de tir ! Ces derniers seront publiés prochainement dans la FOD.

En cas de non-respect des prescriptions le Conseil communal prendra les mesures qui s'imposent et pourra réduire les heures d'accès. Nous vous invitons donc à respecter scrupuleusement le dépôt de vos déchets verts et branchages et vous en remercions par avance.

Nous vous rappelons que toute personne qui dépose des déchets verts ou des branchages doit être au bénéfice d'une vignette. Cette vignette peut être retirée ou commandée à l'administration communale (032 751 24 29 ou [commune@nods.ch](mailto:commune@nods.ch)). Son prix est de CHF 80.- par année.

Conseil communal

**Consultez gratuitement  
la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)**



**Tel 143**  
Die Dargebotene Hand  
La Main Tendue  
Telefono Amico

**SOULAGEZ  
VOS PROCHES**

Commandez la brochure «Mes dernières volontés» [www.143.ch](http://www.143.ch). Ce qu'il faut savoir et comment s'y prendre.

**Horaires Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :  
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch)

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : [www.leplateaudediesse.ch](http://www.leplateaudediesse.ch)

En 2018, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Jeudi -			
Vendredi	10.05.2018	11.05.2018	Ascension
Lundi	21.05.2018		Pentecôte
	16.07.2018	01.08.2018	Vacances estivales
	24.12.2018	02.01.2019	Vacances de Noël

**Horaires des déchetteries Diesse / Prêles**

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10h30 - 11h30	17h00 - 19h00	10h00 - 11h30
Prêles	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h00

**Points de collecte des déchets verts  
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

**PASSAGE DU BIBLIOBUS  
À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES****2<sup>ème</sup> trimestre 2018****Stationnements**

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

21 avril, 5 mai, 19 mai, 2 juin, 16 juin, 30 juin

L'administration communale

Consultez gratuitement la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)

**LAMBOING - PASSAGE DE CAMIONS  
SUR LA CHAUX/LA CHAUX**

Dans le cadre de la revitalisation des ruisseaux Les Nazieux – Les Moulins à Lamboing, certains travaux nécessitent l'évacuation d'une grande quantité de terre qui doit être déposée à la gravière de Jorat.

Dans l'optique de faciliter ces opérations, la commune s'est résolue, en raison de l'interdiction de circuler sur une partie de la route de Prêles, à détourner ces convois par Sur La Chaux/La Chaux.

Merci de votre compréhension.

L'administration communale

**DROIT DE CITÉ SUITE  
À UNE FUSION DE COMMUNE**

En cas de fusion, les citoyens des communes municipales ou mixtes acquièrent le droit de cité de la nouvelle commune. Leur nouveau droit de cité est automatiquement inscrit au registre de l'état civil.

Avec la nouvelle législation entrée en vigueur, les citoyens peuvent cependant, dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la fusion, demander à l'office d'état civil de l'arrondissement concerné d'inscrire le nom de leur ancienne commune entre parenthèse, à côté du nom de la commune fusionnée (exemple : Plateau de Diesse BE (Lamboing)).

En vertu de l'article 31 LDC, les personnes titulaires du droit de cité d'une commune fusionnée entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 décembre 2017 peuvent également faire usage de cette possibilité dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation, soit jusqu'au 31 décembre 2018. Passé ce délai, cette demande ne sera plus possible.

Les personnes intéressées, peuvent remplir le formulaire en ligne sur notre site internet ([http://www.leplateaudediesse.ch/guichet\\_virtuel/et\\_ats-civils\\_bernois](http://www.leplateaudediesse.ch/guichet_virtuel/et_ats-civils_bernois)) et l'envoyer directement à l'office d'état civil de Courtelary. La demande peut être individuelle ou pour toute la famille. Un émoulement unique de CHF. 75.00 est facturé pour chaque demande, qu'elle soit individuelle ou pour toute la famille.

**FÊTE NATIONALE DU 1<sup>er</sup> AOÛT 2018  
À DIESSE**

Dans le cadre de l'organisation de la prochaine Fête nationale qui aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> août 2018 à Diesse, au complexe du Battoir, le Conseil communal souhaite s'associer les services de toute société locale qui serait intéressée à s'investir pour le rayonnement de la célébration nationale, notamment dans la mise en place et la gestion de la cantine.

Les sociétés séduites par cette perspective voudront bien s'adresser, d'ici au 31 mai 2018, à l'Administration communale (soit par téléphone au 032 315 70 70, soit par courriel à [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch), soit par courrier à l'adresse La Chaîne 2, 2515 Prêles). Nous nous tenons bien entendu à leur entière disposition pour de plus amples renseignements.

L'administration communale

**Avis de construction**

Requérant : M. Eddy Schmutz, Route de Lamboing 18, 2515 Prêles

Auteur du projet : M. Eddy Schmutz, Prêles

Propriétaire foncier : M. André Schmutz, Sur le Crêt 18, 2516 Lamboing

Projet : Démontage et reconstruction de la partie Est du bâtiment, aménagement d'une partie des combles, parcelle no 2530, Route de Lamboing 18, village de Prêles

Zone : Agricole

Dérogations : à l'art. 33 al. 3 RCC à la LAT, selon rapport à venir de l'OACOT

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOJB, soit du 11 avril au 11 mai 2018. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 11 avril 2018

Secrétariat communal

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE  
Commune bourgeoise  
Prêles**

Mardi 15 mai 2018 à 19H00

Bâtiment administratif bourgeois – Prêles

**ORDRE DU JOUR :**

1. Camping Prêles SA
- 1.1 Comptes 2017
2. Assemblée de Bourgeoisie
- 2.1 Procès-verbal dernière assemblée
- 2.2 Comptes 2017
- 2.3 Informations du Conseil
- 2.4 Festivités du 150<sup>e</sup> anniversaire
- 2.5 Divers



## Paroisses

### Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 20 avril

Cultes dans les homes : 10h Mon Repos, 10h45 Montagu  
Dimanche 22 avril

10h, culte Clin Dieu à la Blanche-Eglise. Présentation de la nouvelle animatrice jeunesse Leïla Sieber au culte. Bienvenue aux familles, enfants et jeunes de notre paroisse !

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service, pasteurs John Ebbutt - 032 751 28 57  
Marie-Laure Krafft Golay - 032 315 11 53

Tél. n° d'urgence : **0848 20 25 20**  
[www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch) - [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)  
et [www.lac-en-ciel.ch](http://www.lac-en-ciel.ch)

### Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 22. April

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst. Taufe von Mia Marie Gfeller, Alfermée. Thema: Der Sechste Tag. Mit Miriam Vaucher (Musik), Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi.

Pikettdienst

2. bis 22. April: Pfrn. Brigitte Affolter (079 439 50 98)  
23. April bis 30. Juni: Pfr. Marc van Wijkoop (079 439 50 99)

Aktuelle und ausführliche Informationen immer über :  
[www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch](http://www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch)

### Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 22 avril

10h Messe à Diesse (Temps communautaire)

Mardi 24 avril

10h30 Liturgie de la parole à Mon Repos

Jeudi 26 avril

8h45 Messe à l'église paroissiale

Dimanche 29 avril

10h Messe à l'église paroissiale

Jeudi 26 avril de 19h à 20h30

(salle de la paroisse catholique de La Neuveville, Mornets 15) : Plateforme Solidarité Lac et Plateau : rencontre des partenaires actifs dans l'aide et la solidarité dans la région de La Neuveville et du Plateau de Diesse.

Secrétariat de la paroisse : voir sous adresses utiles

L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !

### Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 22 avril

Culte à 10h, La Neuveville, accueil de la nouvelle animatrice de jeunesse, Leïla Sieber, service de voiture  
Dimanche 29 avril

Culte à 10h, Diesse, thème : Comment croire en un Dieu d'amour aujourd'hui ?

Chemin et partage

Prochaine rencontre sur le thème "les bienfaits de la foi sur la santé", mercredi 2 mai, 15h15-16h15, maison de paroisse

Service de voiture

Passage à 9h35 école Prêles; 9h40 Poste Lamboing; 9h45 centre du village de Diesse quand le culte à lieu à Nods ou La Neuveville

Contact

Vice-président : M. Philippe Niederhauser / 032 315 19 43  
Pasteur : Stéphane Rouèche  
032 315 27 37 / 079 429 02 80; [stroueche@gmail.com](mailto:stroueche@gmail.com)

### Paroisse de Nods

Dimanche 22 avril

10h culte à La Neuveville, culte Clin Dieu, régional

Transport 9h30 parc de l'église de Nods

Vendredi 27 avril

9h, méditation et prière à la salle de paroisse

Dimanche 29 avril

10h culte à Diesse, culte régional

Transport 9h40 parc de l'église de Nods

Contacts

Pasteure : Solveig Perret Almelid  
078 956 76 84 - [solveig.p.a@bluewin.ch](mailto:solveig.p.a@bluewin.ch)  
Catéchète professionnelle : Anne Noverraz

079 852 98 77 - [noverraz.plagne@swisslogique.ch](mailto:noverraz.plagne@swisslogique.ch)

Numéro paroissial : 032 751 70 82

Président : André Sunier

079 240 55 09 - [arosun@worldcom.ch](mailto:arosun@worldcom.ch)

### Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanche

10h Culte avec Bêat Jost de Frontiers

- Culte de l'enfance: 5<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup> Harmos

- Explorateurs: 1<sup>ère</sup> à 4<sup>ème</sup> Harmos

- Garderie

Mardi

6h30 à 7h Forum des hommes

Mercredi

9h15 à 11h Au café des dames

[www.labri.ch](http://www.labri.ch) - Tél : 032 751 36 65

### Eglise Adventiste - Services à Bienne

Samedi 21 avril 2018 – Services à Bienne

9h30 : Partage de la Parole

10h30 : Culte, pasteur Pierrick Avelin

Mercredi 25 avril

19h30 : Réunion de prières

20h : Etude de l'Apocalypse

### Pharmacie

0842 24 24 24 (gratuit)

### Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **0900 900 024** (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)

### Dentiste

**0900 90 39 03** (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)  
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

### PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. [www.szb-chb.ch](http://www.szb-chb.ch)

### Service d'assistance en cas de surcharge en agriculture (AUL)

Numéro de téléphone 079 200 00 44

Lundi au samedi de 8h - 20h

[info@aul-be.ch](mailto:info@aul-be.ch)

### Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

## Adresses utiles

### Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19  
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

### Association du service bénévole 7 sur 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30.**

Tél. 032 752 10 77

### Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 761 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

[www.home-montagu.ch](http://www.home-montagu.ch)

### Secrétariat de la Paroisse Réformée

**Nouveaux horaires** : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel : [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch) N° d'urgence : 0848 20 25 20

### Secrétariat de la Paroisse Catholique

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi de 8h30 à 11h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38 ou par mail : [laneuveville@cathberne.ch](mailto:laneuveville@cathberne.ch)  
Site Internet : [www.cathberne.ch/laneuveville](http://www.cathberne.ch/laneuveville)

### Services industriels de La Neuveville

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

### Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

### Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

### Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch). Courriel : [laneuveville@jurabernois.ch](mailto:laneuveville@jurabernois.ch)  
Tél. 032 751 49 49

## Agenda / Musées

### Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

### Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Ouvert tous les dimanches de 14h30 à 17h30, du 8 avril au 28 octobre 2018. Ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30, du 17 juin au 9 septembre 2018.

Exposition temporaire "Collection 2000-2017 ou la vie privée des objets dans les musées". Spectacle théâtral pour les adultes : "Femme sauvée par un tableau" : jeudi 21 juin à 20h Prix : 15.- avec verrière offerte.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch) - [musee.laneuveville@bluewin.ch](mailto:musee.laneuveville@bluewin.ch)

### Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Tous les spectacles sont à 20h30 (sauf indication contraire)

Vendredi 20 avril Bouillon - humour et

Julien Paillard - accordéon

Vendredi 4 mai Marey - pop-folk & blues-rock

### Choeur Mosaïque - La Neuveville

Répétitions à la salle de la paroisse protestante à 20h, chemin de la Raisse 3 : les lundis 23 & 30 avril, 7 & 14 mai, 21 mai pas de répétition (lundi de Pentecôte), 28 mai.

[mosaique.jospace.ch](http://mosaique.jospace.ch)

